

# Procès-verbal de l'A.G.Ext. du jeudi 24 novembre 2022

Excusés : Mmes Christiane Exquis, Geneviève Bosson, Yvette ??, MM Martin Heinzmann et J.F Delaloye

M. le Curé Vincent Roos ouvre la séance en saluant la communauté assemblée et les membres du Conseil de paroisse. Sont également présents : M. l'abbé Marc Donzé, M. l'abbé José Fernandez et P. Luc Ruedin s.j.

M. le Président Max de Font Réaulx donne lecture de l'Ordre du Jour, en précisant notre but principal qui est l'accomplissement de la mission.

## 1 Adoption du PV de l'Assemblée générale du 30 juin 2022

Il est approuvé par l'assemblée à une très large majorité.

## 2 Composition du Conseil de paroisse

M. Yannick Le Moigne ayant démissionné, nous le remercions pour son travail et son dévouement à notre paroisse pendant de nombreuses années.

MFR nous présente un nouveau candidat qui n'a malheureusement pas pu venir ce soir, M. Sandro Brantschen, juriste. Il sera formellement présenté lors de notre prochaine assemblée. Le Conseil de paroisse manque de membres et MFR lance un appel à des nouveaux candidats.

Composition actuelle du Conseil de paroisse :

- |                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| - Curé                  | Vincent Roos            |
| - Président             | Max de Font Réaulx      |
| - Vice-président        | Jean-François Nicod     |
| - Trésorier             | (à pourvoir)            |
| - Secrétaire du Conseil | Alicia Jossi-Zamora     |
| - Solidarité            | Mario Freire Dos Santos |
| - Rh et finances        | Pierre Guillemin        |
| - Juridique             | (à pouvoir)             |
| - Communication         | (à pourvoir)            |

## 3 Nouveaux processus de contrôles mis en place

- Nous avons instauré l'obligation de la double signature pour valider tous les paiements.
- Nous avons aussi supprimé toute signature bancaire pour les personnes hors Conseil de paroisse.
- On doit maintenant faire des appels d'offres pour toute prestation supérieure à CHF 3 000.-
- Nous avons rapatrié les archives paroissiales ; manquent les archives numériques des 6 premiers mois de 2022 que l'ancienne fiduciaire ne nous a pas encore fourni.
- Un archivage numérique est en cours pour toutes nos archives.

- Pour chaque action nécessaire à la gestion de la paroisse, il existe maintenant des procédures détaillées. Cela facilite le travail du secrétariat et aidera les nouveaux membres rejoignant le Conseil à en comprendre le fonctionnement.

## 4 Relations avec les régies

Présentation par Pierre Guillemain :

- Il y a eu un accord avec la régie Golay pour la cessation de leur mandat sur l'immeuble du Beau-Rivage 7 au 31 décembre 2022.
- La reprise de la gestion des immeubles 1, 3, 5 et 7 du chemin du Beau-Rivage par la régie BNSA est en bonne voie et nous avons maintenant une prestation uniforme pour ces immeubles.
- **A remarquer : les honoraires de régie ont diminué de 30% sur les bâtiments du chemin de Beau Rivage et la régie BNSA nous offre un service gratuit pour la cure et l'église !**

## 5 Rapport sur les travaux

- **Immeuble de Grancy** : la fin des travaux est prévue à fin juin 2023.

<b>Coût total des travaux :</b>	<b>CHF 20 100 000.-</b>
Rénovation de l'immeuble	12 600 000.-
Surélévation du bâtiment	2 800 000.-
Chapelle	4 400 000.-
Intérêts intercalaires	300 000.-
Financement par crédit de construction	17 400 000.-
Besoin supplémentaire de financement	2 700 000.-

- **Bâtiments paroissiaux** : la fin des travaux est prévue pour mi-décembre 2022

<b>Coût total des travaux :</b>	<b>CHF 2 650 000.-</b>
Reste à financer sur fond propres	1 000 000.-

## 6 Espace Maurice Zundel

Présentation par PG de ce projet enthousiasmant et fidèle à la pensée de Maurice Zundel, il pérennisera la mémoire de sa présence dans notre paroisse.

- **Rapports entre les partenaires du projet.**  
Les discussions entre les différents partenaires sont en bonne voie d'achèvement. Nous devons encore préciser nos relations contractuelles entre la paroisse (propriétaire), la FEDEC (financier des moyens pastoraux) et la Fondation Maurice Zundel (œuvrant au rayonnement de la pensée du grand mystique).  
Nous réaffirmons notre volonté de laisser toute liberté au vicariat pour organiser toute l'animation pastorale. Cependant, il ne nous est pas possible d'accepter un contrat de bail qui ferait perdre de la valeur à notre patrimoine immobilier. En effet, si nous fixions

un bail à un prix très favorable à la FEDEC, nous serions ensuite liés par la loi à maintenir ce prix de location pour un éventuel futur locataire si le projet pastoral n'était plus maintenu.

- **Mobilier de la chapelle.**

En accord avec le comité de construction nous avons confié la conception et la réalisation du mobilier de la chapelle à un groupe de jeunes étudiants de l'ECAL. L'ancien projet nous avait semblé onéreux, disproportionné et éloigné de la volonté d'austérité de Maurice Zundel.

Marc Donzé a rencontré ces étudiants et les a trouvés très motivés par ce projet. Ils se sont d'ailleurs plongés dans la lecture des écrits de Maurice Zundel afin de s'imprégner de sa pensée.

Pour ces jeunes, ce projet est une formidable opportunité au début de leur carrière. Pour la paroisse, c'est une belle occasion d'offrir à ces jeunes, et à leurs amis, une image d'ouverture et d'accueil qui va dans le sens de notre mission et dans l'esprit de la pensée de l'abbé Zundel.

Les paroissiens et paroissiennes désirant s'engager comme bénévoles dans ce projet pastoral, peuvent se joindre au groupe qui est déjà en train de se former à l'accueil, cela ne pouvant se faire de manière improvisée.

Luc Ruedin : Beaucoup de choses ont été mises en place en place mais il reste beaucoup de travail. Un planning très complet est d'ores et déjà prévu du lundi au vendredi.

Marc Donzé : Peut-être faudrait-il mettre en place dans notre paroisse une séance d'information et de discussion sur cet Espace Maurice Zundel.

## **7 Situation de notre endettement**

Notre endettement a sensiblement augmenté. Il est à remarquer que l'hypothèque la plus importante (CHF 17 000 000.-) a été très bien négociée par les membres de l'ancien Conseil de paroisse et nous les en remercions. Elle court jusqu'en 2026 et nous allons essayer d'amortir les autres hypothèques pour la même date.

Malgré cet endettement, notre situation financière n'est pas trop inquiétante en raison de la valeur de notre patrimoine immobilier.

## **8 Frais de pastorale et arbitrages à faire**

Vincent Roos : Le Conseil de pastorale est actuellement en stand-by, nous devons réfléchir à nos besoins et nos actions avant sa reconstitution.

- Des petits groupes sont en formation pour des événements ponctuels tels que la fête du Sacré-Cœur.
- Remerciements à Leila pour son implication dans la catéchèse et à Ivana pour sa fidélité à l'accueil.
- L'activité pastorale implique aussi la manière de concevoir la liturgie, l'accueil des baptisés, des communiants et de tous ceux qui souhaitent rejoindre notre communauté.

- Les apéros-contact connaissent un grand succès auprès des paroissiens. N'hésitez pas à venir nous proposer des intervenants ou des sujets que vous intéresseraient.
- Décorations de l'église : nous remercions les dames qui ont pris en charge cette mission.
- Afin d'ouvrir nos portes, les prédications de l'Avent et de Carême seront faites par deux femmes. Fabienne Gapany, agente pastorale et représentante de l'évêché pour la catéchèse.
- Si notre quartier ne souffre pas d'une grande précarité, la solitude y est aussi importante qu'ailleurs. Notre curé recevra 8 personnes isolées à sa table pour le repas de Noël. Merci de vous inscrire auprès du secrétariat.
- **Budget de la pastorale :**  
Nous souhaitons augmenter sensiblement le budget de la pastorale afin de remplir notre mission, en particulier en venant en aide aux plus démunis. Les frais de pastorale passeront de CHF 40 000.- à 50 000.-

Nous allons proposer un abonnement à 40.- pour l'Essentiel. Cela couvrira partiellement les frais occasionnés. L'abbé Marc Donzé nous fait remarquer que ce journal qui couvre toute la Suisse romande est important pour l'information des paroissiens.

Dans ce poste de charges de pastorale, seront comptabilisés dorénavant l'amortissement du Centre MZ, considérant qu'il s'agit in fine d'une participation à notre mission. Bien que quelques personnes ne soient pas d'accord sur ce point, qui n'est dans les faits qu'une simple option d'écritures comptables. Lucienne Giordano souligne qu'à l'époque, le rehaussement du bâtiment locatif de Mon Gré devait servir à ce besoin.

**Cette option comptable est approuvée, à l'exception de 4 votes contre.**

- **Solidarité :**

Présentation par Mario Freire Dos Santos.

Comme expliqué plus haut, nous augmenterons notre contribution de solidarité. Ainsi, le montant total affecté à la solidarité va passer de CHF 45 000.- en 2022 à 195 000.- en 2023. Ils seront distribués comme suit :

Quêtes versées obligatoires	45 000.-
Actions directes de la paroisse et fond de solidarité	100 000.-
Entraide missionnaire	30 000.-
Saint Vincent de Paul	20 000.-

Nous avons également un fond d'aide à la culture chrétienne

Il est à noter que les personnes en charge des fonds distribués par l'Équipe missionnaire et le Fond Saint Vincent de Paul prennent leurs décisions de manière autonome, sans en référer au Conseil de paroisse.

MFDS nous explique encore les critères de répartition des dons :

50 % pour la Suisse et 50 % pour le reste du monde

25% pour la précarité, 25 % pour la santé et le handicap, 25 % pour l'éducation et 25 % pour l'Église et les communautés chrétiennes.

Il peut y avoir des variations en fonction des demandes reçues. Nos critères d'évaluation sont :

- Analyse de la taille de l'association (nous privilégions les petites structures).
- Frais de marketing et pourcentage versé par rapport aux dons reçus.
- Pertinence de la demande par rapport aux buts que nous définis plus haut.

M. B. Cortesao souhaite des renseignements sur les critères d'attributions. MFDS lui explique d'envoyer sa demande avec tous les renseignements nécessaires sur le mail [solidarite@sacrecoeur.ch](mailto:solidarite@sacrecoeur.ch).

**Le vote de ce budget d'aide solidaire est soumis à l'assemblée qui l'approuve.**

## 9 Nouveaux critères pour les aides aux locataires en difficulté

Explications par MFR :

- Les demandes individuelles seront soumises par les régies au Conseil de paroisse.
- Les régies peuvent accepter des locataires aidés par la commune, mais dans ce cas nous n'ajouterons pas d'aide supplémentaire.
- En aucun cas cette aide, plafonnée à CHF 500.- / mois, ne sera inscrite dans le contrat de bail sous forme d'une diminution du loyer, pour des raisons légales (fiscale et protection de la valeur de l'immeuble). Elle sera donc versée directement aux locataires.
- Cette aide est discrétionnaire et soumise à un contrôle annuel sur présentation de la décision fiscale.
- Les dossiers seront toujours anonymes par discrétion (sauf pour les membres du Conseil de paroisse et les contrôleurs des comptes qui pourront vérifier les conditions d'attribution).

**L'assemblée approuve ce nouveau processus par vote.**

## 10 Budget

Explications du budget par le Président.

- En ce qui concerne le denier du culte, l'abbé Marc Donzé ne comprend pas qu'une paroisse riche demande le denier du culte. MFR répond qu'il s'agit de se conformer, en partie mais symboliquement à la dîme de Moïse des Juifs. De plus, cela servira à augmenter notre aide aux plus démunis. Marc approuve le principe de la dîme sémitique. Il serait paradoxal qu'une paroisse aisée maintienne des dépenses de solidarité à un faible niveau.
- La FEDEC nous versant un montant pour l'hébergement de la MCLE, nous avons pris la décision de les exempter du loyer qu'ils nous versaient. Nous leur proposerons une convention d'usage.

- Le manque à gagner des appartements vides ne sera plus capitalisé dans les coût de construction. De même, les honoraires (par ex. fiduciaire) ne seront plus inscrites dans les charges du personnel.
- Remarque : 90 % de nos ressources viennent des ressources de nos immeubles.

**Ce budget est approuvé par acclamation.**

Notre curé, Vincent Roos, invite l'assemblée en remerciant tous les participants et en les invitant à partager un moment de fraternité.

---

Max de Font-Réaulx  
Président

---

Alicia Jossi-Zamora  
Secrétaire du Conseil